**Diversité des langues en Europe : chance ou obstacle ?**

Depuis le début du processus d'unification européen en 1957, le nombre des langues officielles est passé de quatre à 24. Une ordonnance du Conseil établit en 1958 que les langues officielles des États membres étaient paritaires et servaient de langues officielles et de travail des institutions européennes.

Cette réglementation n'a subi aucun changement depuis. Conséquence : à chaque élargissement, de nouvelles langues entrent dans les institutions et l'UE emploie aujourd'hui le plus grand service de traduction au monde.

Chaque citoyen de l'UE peut s'adresser à toutes les institutions dans l'une des langues officielles de l'UE. Il a en outre le droit d'obtenir une réponse dans la même langue. Le principe de la pluralité linguistique se retrouve donc aussi au niveau de communication des institutions avec les citoyens de l'UE.

L'UE a conscience du défi posé par sa pluralité linguistique. Une politique linguistique est nécessaire dans des États multilingues afin de prévenir les conflits ou pour les résoudre. Des exemples comme la Suisse montrent que des stratégies qui visent à régler les droits de chaque langue individuelle en détail et à accorder à toutes les langues les droits les plus larges possibles connaissent un succès particulier. Bien sûr, l'UE n'est pas un État. Mais dans l'UE aussi, on peut avoir du succès en pratiquant sciemment et en encourageant la pluralité linguistique par des solutions différenciées. Des réglementations linguistiques claires qui peuvent être différentes selon le niveau de communication doivent créer des conditions pour un climat de travail effectif. De plus, elles doivent garantir une reconnaissance pour toutes les langues des États membres, et encourager le contact ouvert avec les citoyens de l'UE qui aimeraient s'adresser aux institutions dans leur langue maternelle.

Cependant, la pluralité linguistique ne doit pas forcément aboutir à une confusion totale des langues. Multilinguisme ne signifie pas que chaque citoyen et salarié dans l'UE doive revendiquer sa langue maternelle dans toute situation. On peut et on doit exiger des connaissances linguistiques particulières de la part des fonctionnaires des institutions de l'UE qui font l'objet d'un recrutement spécial. C'est pourquoi les institutions peuvent très bien se comprendre dans quelques langues de travail au niveau administratif, ce qui est déjà le cas en pratique. Le multilinguisme théorique n'est donc pas réalité à tous les niveaux.

Les parlementaires élus par les citoyens sont pourtant choisis exclusivement en raison de leur compétence à représenter les citoyens de leur circonscription électorale, et non pas en fonction de leurs connaissances linguistiques. C'est pourquoi on ne peut exiger de leur part qu'ils parlent plusieurs langues étrangères. La pluralité linguistique pratiquée abondamment au Parlement, l'organe le plus démocratique et le plus près des citoyens, devrait être conservée tant qu'il existera des députés qui ont des difficultés à communiquer dans une langue étrangère.

Dans cette constellation, l'apprentissage des langues étrangères est donc une priorité absolue. Non seulement pour trouver un instrument commun de communication mais aussi pour connaître la culture et le concept se cachant derrière chaque langue. La langue est bien plus qu'un outil. Il est évident que les partenaires de négociation connaissant et comprenant ces concepts dans des rencontres interculturelles et dans la recherche de compromis lors de forums internationaux obtiennent beaucoup plus de résultats que ceux qui n'utilisent la langue que comme un simple outil.

Peut-être est-ce précisément la raison pour laquelle des langues artificielles comme l'Esperanto en tant que langue véhiculaire européenne n'ont pas réussi à s'imposer. Les langues artificielles ne sont que des outils de communication n'abritant aucune identité. Il manque à ces langues la vie quotidienne actuelle et la culture nourrissant le concept linguistique qui incite beaucoup de gens à apprendre d'autres langues et qui fait de la langue un vécu appréhendable. L'Europe et ses citoyens parlent des langues différentes.

Il est donc logique que l'UE reflète par la diversité de ses langues officielles l'héritage culturel de ses citoyens et leurs identités.

Les critiques voient dans le multilinguisme et l'obligation de traduire dans les 24 langues officielles de l'UE (plus de 500 combinaisons linguistiques sont ainsi théoriquement possibles) un obstacle à une action effective au niveau de l'UE.

Cela n'est pas le cas en réalité à tous les niveaux d'action et de travail. De plus, la question est de savoir si le multilinguisme est un obstacle à la formation d'une identité européenne et donc à une opinion publique européenne. On peut se demander en outre si une Lingua Franca, ou quelques autres langues véhiculaires devant faciliter le travail au niveau de l'UE, pourraient être utiles aussi en tant que Lingua Franca parmi les citoyens dans la formation d'une identité et d'une opinion publique européennes.

Le groupe d'experts constitué par la Commission en 2006 sur le thème de la pluralité linguistique est arrivé à la conclusion dans son rapport final que le multilinguisme n'est pas la cause du manque d'opinion publique européenne. Ce sont plutôt d'une part les institutions et les organes qui ne sont pas capables d'utiliser un langage compréhensible pour les citoyens. D'autre part, une opinion publique s'est toujours formée jusqu'ici au niveau national. La raison en est qu'il n'existe par exemple aucun journal ou chaîne de télévision européens qui fassent le rapport à l'échelle européenne du calendrier politique de l'UE et qui s'adressent à un public autant européen que national. Créer un sentiment communautaire collectif européen et parler en même temps plusieurs langues est le grand défi européen. Leonard Orban, ancien commissaire au multilinguisme, est convaincu que la diversité linguistique de l'Europe peut aussi encourager l'intégration. Comme les sociolinguistes, donc les scientifiques linguistiques qui se penchent sur le rapport entre langue et société, il voit dans les langues la clé pour créer des sociétés intégratives. Seulement là où les gens sont

prêts à apprendre la langue de leur voisin, et même si c'est un citoyen parlant une autre langue, une intégration peut fonctionner et réussir.

Avec une génération montante de citoyens européens qui ont dès le départ la chance d'apprendre plusieurs langues et de faire des expériences dans l'étranger européen à l'école, pendant leurs études, au cours de leur formation ou dans la profession, va peut-être émerger une génération qui se considèrera comme « européenne ». Cependant, nous avons tous notre langue maternelle qui nous définit, comme la culture dans laquelle nous avons grandi et dont fait partie en général une langue précise. C'est justement cette diversité qui fait la richesse de l'Europe et qui contribue à notre identité européenne.

*Tabea Leibbrand*

Collaboratrice scientifique au Centre de recherche européenne sur l'intégration (ZEI) à Bonn et coordinatrice responsable du programme international Master of European Studies

Source : <http://www.eurotopics.net/fr/home/presseschau/archiv/magazin/gesellschaft-verteilerseite/sprachen-2008-04/sprachenvielfalt_leibbrand/>

ANALYSE GLOBALE

1. Répondez aux questions suivantes :
2. Que prévoit-elle la réglementation européenne en matière de langues ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

1. Comment l’UE peut-elle tirer profit de sa pluralité linguistique ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

1. Expliquez la phrase suivante : *Le multilinguisme théorique n'est donc pas réalité à tous les niveaux.*

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

1. Quel est le poids de l'apprentissage des langues étrangères dans le panorama multilingue européen ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

1. Qu’en est-il de la possibilité de se servir de langues artificielles comme langues véhiculaires européennes ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

1. À quelles conclusions le groupe d'experts sur le thème de la pluralité linguistique de 2006 est-il arrivé en matière de plurilinguisme ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

1. Quel pourrait être l’avenir des langues en Europe ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

ANALYSE APPLIQUÉE AU TEXTE

1. Pour chaque terme/ expression proposé/e, identifiez le terme/ l’expression qui a un sens équivalent dans le texte :

utiliser ……………………………………..

recevoir ……………………………………..

également ……………………………………..

éviter ……………………………………..

assurer ……………………………………..

un moyen ……………………………………..

nécessairement ……………………………………..

demander ……………………………………..

alimenter ……………………………………..

un patrimoine ……………………………………..

d’un côté… de l’autre coté ……………………………………..

un challenge ……………………………………..

examiner ……………………………………..

caractériser ……………………………………..

1. Identifiez, pour chaque nom proposé du texte, l’adjectif correspondant :

une langue ………………………………………

une institution ………………………………………

un élargissement ………………………………………

une pluralité ………………………………………

le multilinguisme ………………………………………

une difficulté ………………………………………

une culture ………………………………………

une identité ………………………………………

une société ………………………………………

1. Analysez les éléments soulignés (catégorie grammaticale, genre, nombre, temps verbal, personne verbale…)
2. […] on peut avoir du succès en pratiquant sciemment et en encourageant la pluralité linguistique par des solutions différenciées.

…………………………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………

1. On peut se demander en outre si une Lingua Franca, ou quelques autres langues véhiculaires devant faciliter le travail au niveau de l'UE, pourraient être utiles […]

…………………………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………

1. La raison en est qu'il n'existe par exemple aucun journal ou chaîne de télévision européens qui fassent le rapport à l'échelle européenne du calendrier politique de l'UE et qui s'adressent à un public autant européen que national.

…………………………………………………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

1. […] nous avons tous notre langue maternelle qui nous définit […]

…………………………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………

1. […] comme la culture dans laquelle nous avons grandi et dont fait partie en général une langue précise.

…………………………………………………………………………………………………………………………………

1. Identifiez, dans le texte, tous les participes présents et les gérondifs et remplacez-les par des verbes conjugués.
2. Transformez les verbes soulignés du passage au futur simple :

Seulement là où les gens sont prêts à apprendre la langue de leur voisin, et même si c'est un citoyen parlant une autre langue, une intégration peut fonctionner et réussir.

Avec une génération montante de citoyens européens qui ont dès le départ la chance d'apprendre plusieurs langues et de faire des expériences dans l'étranger européen à l'école, pendant leurs études, au cours de leur formation ou dans la profession, va peut-être émerger une génération qui se considèrera comme « européenne ». Cependant, nous avons tous notre langue maternelle qui nous définit, comme la culture dans laquelle nous avons grandi et dont fait partie en général une langue précise. C'est justement cette diversité qui fait la richesse de l'Europe et qui contribue à notre identité européenne.